

Amundi

Trésor Garanti juin

TRÉSORERIE AVEC GARANTIE

Durée minimum de placement recommandée

1 jour 1 mois 3 mois 6 mois **1 an** 2 ans

Capital in fine

Garanti² capital garanti sur la valeur liquidative du dernier vendredi du mois de juin

Sécurisé

Exposé

Performance nette in fine

Part I

Garantie² ▶ **EONIA - 1 %**

Objectif ▶ **EONIA + 0,50 %**

Part E

Garantie² ▶ **EONIA - 1,10 %**

Objectif ▶ **EONIA + 0,40 %**

Indicateur de risque

► Sensibilité moyenne indicative

- 5 +0,2 +1,3 5

EONIA (Euro Overnight Index Average)

L'EONIA exprime le taux du marché monétaire euro au jour le jour. Il est calculé par le système européen des Banques centrales comme la moyenne des taux des transactions réalisées sur le marché monétaire de l'euro pratiquées par un panel de banques internationales (dont le Crédit Agricole). Son évolution dépend de la politique monétaire conduite par la Banque centrale européenne. L'EONIA **moyen** est la moyenne de l'EONIA entre deux dates.

Une gestion active des sources de performance taux et crédit pour battre le marché monétaire euro avec une performance garantie.

L'objectif d'Amundi Trésor Garanti juin est de surperformer l'EONIA de 0,80 % par an¹. Pour y parvenir, l'équipe de gestion recourt à deux sources de performance :

- la **prime de crédit/liquidité** offerte par les obligations non gouvernementales,
- la **prime de taux** apportée par les titres obligataires à taux fixe par rapport aux placements au jour le jour.

Ces deux axes de gestion présentent le plus souvent, en période de forte volatilité des marchés, une corrélation négative, assurant ainsi une meilleure résistance de la performance.

1 Une sélection rigoureuse des signatures

L'équipe de gestion opère une sélection et des arbitrages de titres d'émetteurs privés à partir d'une triple analyse portant sur :

- la qualité de crédit de l'émetteur (titres émis par des entités présentant une notation minimale de BBB- dans l'échelle de notation Standard & Poor's ou Fitch ou de Baa 3 dans celle de Moody's),
- les éléments de flux (liquidité et disponibilité du papier, nouvelles émissions),
- l'appréciation de la valeur de marché du titre (perception du couple rendement/risque).

Elle intègre les recommandations formulées par les équipes d'analystes crédit d'Amundi et les informations recueillies au quotidien par les négociateurs sur la vie des titres obligataires et monétaires. Cette sélection s'effectue dans le cadre des règles de dispersion des risques crédit définies par l'équipe de gestion.

2 Un pilotage actif de la sensibilité

L'équipe de gestion fixe une sensibilité optimale pour le fonds basé sur le scénario d'évolution des taux et du crédit d'Amundi. Ce scénario intègre notamment l'évolution de la politique monétaire conduite par les Banques centrales, influençant directement le comportement des taux courts. La fourchette de sensibilité théorique du fonds s'établit entre 0 et 3, mais fluctue le plus souvent entre 0,2 et 1,3. Elle résulte de l'exposition du portefeuille titres et d'un ajustement éventuel par le biais des swaps de taux ou des marchés à termes.

3 Un capital garanti

Tout porteur présent dans le fonds à une "date anniversaire"^{*} bénéficie de la garantie à la date anniversaire suivante. Tout porteur ayant souscrit dans le fonds à une date anniversaire et encore présent à la date anniversaire suivante est ainsi assuré de récupérer au minimum le capital net investi. En cas de souscription ou de rachat en dehors des dates anniversaires, l'investisseur s'expose à un risque en capital.

* Le dernier vendredi de Bourse de Paris des mois de juin.

¹ Diminué des frais de gestion et de fonctionnement.

² Garantie : à chaque date anniversaire (le dernier vendredi de Bourse de Paris du mois de juin), la valeur liquidative garantie est égale à la valeur liquidative la plus élevée entre :
- la valeur liquidative établie à la date anniversaire,
- la valeur liquidative établie à la date anniversaire précédente majorée de la différence positive entre la moyenne de l'EONIA entre les deux dates anniversaires et 1,10 % (part E) et 1 % (part I).

Recommandations

- Conservez votre placement sur l'horizon recommandé.
- Diversifiez votre investissement sur plusieurs OPCVM monétaires ou de trésorerie longue.
- Retenez que les performances passées ne sont pas garantes des performances futures.

Date anniversaire

Le dernier vendredi de Bourse de Paris du mois de juin.

Souscription sans frais

Sur les ordres reçus entre la veille ouvrée de la date anniversaire à partir de 12 h 26 et le dernier vendredi du mois suivant jusqu'à 12 h 25, ainsi que sur un ordre de souscription précédé d'un ordre de rachat exécuté sur la même valeur liquidative et portant sur le même nombre de parts.

Rachat sans frais

Sur les ordres reçus entre la veille ouvrée de la date anniversaire à partir de 12 h 26 et le jeudi de la semaine suivante jusqu'à 12 h 25, ainsi que sur un ordre de rachat suivi d'un ordre de souscription exécuté sur la même valeur liquidative et portant sur le même nombre de parts.

Valeur liquidative garantie

Valeur liquidative de la date anniversaire.

amundi.com

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, SICAV ou compartiment d'OPCVM présentés dans ce document ("les OPCVM") et ne doit en aucun cas être interprété comme tel.

Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit ; il est fourni à partir de sources qu'Amundi considère comme étant fiables. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis.

Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations.

Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable d'Amundi, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à Amundi ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays.

Tous les OPCVM ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs.

Investir implique des risques : les performances passées des OPCVM présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers.

Les valeurs des parts ou actions des OPCVM sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPCVM peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPCVM, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPCVM.

Les prospectus complets des OPCVM de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Ils sont également disponibles auprès des centres d'affaires et agences distribuant ces OPCVM.

Les informations contenues dans le présent document sont réputées exactes à mai 2010.

4 Une performance minimale garantie²

Une valeur liquidative correspondant à l'EONIA moyen - 1,10 % (part E) et - 1 % (part I) est garantie² quelles que soient les conditions de marché. Les gérants disposent de nombreux indicateurs et peuvent ainsi vérifier en permanence le respect de cette garantie, notamment en appliquant un scénario de crise sur la valeur liquidative.

5 Une expertise de gestion solide et reconnue

L'équipe de gestion, totalement intégrée au pôle obligataire euro, comprend 6 gérants dont 3 plus particulièrement en charge du processus de gestion de trésorerie et obligataire. Cette équipe met en œuvre ce concept de gestion avec succès depuis plus de 10 ans.

Caractéristiques principales

	Part I	Part E
Forme juridique	Fonds Commun de Placement	
Dépositaire	CACEIS Bank	
Devise	Euro	
Indice de référence	EONIA	
Classification AMF	Obligations et autres titres de créance libellés en euro	
Affectation des résultats	Capitalisation	
Code ISIN	FR0007033428	FR0010199067
Passation d'ordres		
Souscription minimum : 1 ^{ère} /Suitantes	75 parts / 15 parts	1 part* / 1 part*
Périodicité d'établissement de la valeur liquidative	Chaque jour d'ouverture des marchés Euronext sauf jours fériés légaux en France	
Limite de réception des ordres	J, jour d'établissement de la valeur liquidative, avant 12 h 25. Exécution sur la base de la valeur liquidative établie à J et calculée à J+1	
Frais		
Frais de gestion annuels maximum	0,30 % TTC par an	0,40 % TTC par an
Commission de surperformance	30 % TTC maximum l'an (dans les conditions prévues dans le prospectus)	
Commission de souscription maximum	1 % – néant durant la période de souscription annuelle	
Commission de rachat maximum	0,5 % acquis à l'OPCVM - exonération si ordre transmis avec préavis d'un mois - hors période de rachat sans frais	

*Décimalisation au-delà des minima de souscription.

² Garantie : à chaque date anniversaire (le dernier vendredi de Bourse de Paris du mois de juin), la valeur liquidative garantie est égale à la valeur liquidative la plus élevée entre :

- la valeur liquidative établie à la date anniversaire,
- la valeur liquidative établie à la date anniversaire précédente majorée de la différence positive entre la moyenne de l'EONIA entre les deux dates anniversaire et 1,10 % (part E) et 1 % (part I).